



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05 AVRIL 2023

Date de convocation

30 MARS 2023

Date d'affichage

30 MARS 2023

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....30

Votants.....33

N° DEL-23-16

Objet

Subvention à
l'Association des
Centres Sociaux et
Socioculturels de la
Région de
Valenciennes au
titre de l'exercice
2023.

L'An Deux Mille Vingt-trois, le cinq avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{er} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET Adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence ANDERLIN, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, Conseillers Municipaux délégués – Maria CORDONNIER, Thérèse ZAOUI, Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

Étaient Absents excusés :

Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.
Priscilla DZIEMBOWSKI, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Joël QUENTIN, conseiller municipal délégué.
Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Jean-Yves NAVA

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 avril 2023

Vu les articles L1611-4, L2541-12 et L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 ;

Considérant le développement de la politique Enfance Jeunesse ;

Considérant le soutien de la ville aux centres sociaux de l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes ;

Considérant l'action de l'ACSRV qui intervient sur le territoire de Marly en faveur de la Petite Enfance jusqu'à la Jeunesse ;

Considérant le versement du Bonus Territoire par les services de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, directement à l'ACSRV ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention 2023 pour un montant maximum de 233 714€ pour 2023.

le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

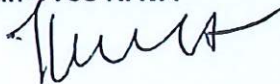
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

Le secrétaire de séance

Jean-Yves NAVA



Transmis en sous-préfecture le
Document exécutoire à compter du

le Maire

Jean-Noël VERFAILLIE

